

## Nomination de **Virginie Audet**, **Nelly Pourtier** et **Marion Robert** en qualité d'Associés



**Virginie Audet** est avocat depuis 2007 et a rejoint le Cabinet Actance en 2013 après avoir exercé au sein du Département Droit social du Cabinet Fidal.

Elle est diplômée du DESS Droit et Pratique des Relations de Travail de l'Université de Toulon et du Certificat de spécialisation en Droit du travail du Conseil National des Barreaux.

Elle apporte aujourd'hui son expertise en conseil à nos clients en les accompagnant dans leur prise de décision et dans la définition de leur stratégie en matière de relations sociales et de gestion des ressources humaines.

Elle dispose d'une solide expérience dans l'animation de formations auprès des DRH, services juridiques et managers, et assure également la gestion des contentieux. Elle a rejoint le Cabinet Actance en



**Nelly Pourtier** a intégré le Cabinet Actance en 2008. Elle est titulaire d'un Master II droit et pratiques des relations de travail et d'un DU en protection sociale à l'Université de Montpellier I.

Elle accompagne notamment nos clients dans leur phase de restructuration et a acquis une forte expérience sur toutes les problématiques liées aux relations collectives (notamment en matière de gestion des relations avec les représentants du personnel et de transfert d'entreprise) et individuelles du travail (harcèlement, inaptitude,,)

**Elle** assure également l'accompagnement de ces mêmes clients dans la gestion de pré-contentieux et de contentieux à risque.

Enfin, elle anime des formations juridiques à destination de nos clients, de conseillers prud'hommes, et dans diverses écoles ou institutions.



**Marion Robert** est diplômée du Master II Droit et Pratiques des Relations de Travail (DPRT) et du DU de Protection sociale de l'université de Montpellier I.

Elle est titulaire du certificat de spécialisation en Droit du travail du Conseil National des Barreaux.

Après avoir collaboré avec le Cabinet Fromont-Briens, Marion a rejoint Actance en 2006.

Son activité est principalement consacrée au conseil aux entreprises et groupes au sein desquels elle anime régulièrement des formations. Marion intervient en matière de relations individuelles et collectives de travail, notamment sur des problématiques de réorganisation et de restructuration d'entreprises, de négociation collective et de gestion des instances représentatives du personnel.

Elle assure également la gestion des contentieux individuels et collectifs.

Ces nominations s'inscrivent dans la stratégie de développement du cabinet, et répondent à la volonté d'Actance de reconnaître leurs compétences et de mettre en valeur leur contribution au service des clients.

**actance**, compte désormais plus de 60 avocats, dont 16 associés et 8 Counsels.

## Nomination de Myrtille Dubois-Carmine, Antoine Goux, Mathias Joste, Caroline Pierrepont, et Martin Thyss en qualité de Counsels



**Myrtille Dubois-Carmine** : Diplômée du Diplôme de Master II Juriste de Droit Social de l'Université Sorbonne - Paris I et d'un Diplôme Universitaire de langues approfondies (allemand et anglais) de l'Université Jean-Monnet Paris XI, Myrtille Dubois-Carmine a intégré le Cabinet Actance en 2012 après une première expérience au sein du bureau parisien du cabinet américain Proskauer Rose.

Ayant une activité majoritairement consacrée au conseil, elle accompagne au quotidien des entreprises et groupes de tailles variées, françaises et multinationales, sur l'ensemble des problématiques en droit social, tant individuelles que collectives.

Elle assure également la gestion des contentieux individuels et collectifs et anime des formations.

Myrtille travaille tant en français qu'en anglais.



**Antoine Goux** : Diplômé du Magistère de Juriste d'Affaires – DJCE de Paris II (Certificat d'Etudes Spécialisées en droit social), Antoine Goux a intégré le cabinet Actance en 2013.

Antoine conseille, tant en français qu'en anglais, des entreprises et groupes de tailles variées, sur l'ensemble de leurs problématiques individuelles et collectives de droit du travail.

Il assure également la gestion de contentieux individuels et collectifs et anime des formations.



**Mathias Joste** : Diplômé de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au sein de laquelle il a également été chargé de travaux dirigés en relations individuelles et collectives de travail, Mathias Joste a intégré le Cabinet Actance en 2015 après une première expérience au sein du Cabinet Dupiré et Associés.

Mathias accompagne des entreprises de tailles variées dans la gestion quotidienne de leurs problématiques liées à l'ensemble du droit social.

Il intervient plus particulièrement à l'occasion d'opérations de réorganisations : notamment restructurations, transferts, procédures collectives.



**Caroline Pierrepont** est avocat depuis janvier 2012.

Diplômée du Master II Droit social et gestion des Ressources Humaines de la Faculté de Nanterre.

Après plusieurs stages au sein de la Cour de cassation ou encore du Cabinet LAMY LEXEL, Caroline PIERREPONT a rejoint le Cabinet Actance Avocats en décembre 2011.

Elle se consacre essentiellement à une activité plaidante auprès du Conseil de prud'hommes, du Tribunal judiciaire pour les contentieux collectifs (grève, expertise CHSCT etc.) ou encore devant le Pôle social (anciennement Tribunal des affaires de sécurité sociale) pour des contentieux liés à la reconnaissance du caractère professionnel de maladies ou accidents ainsi que dans le cadre de procédure de faute inexcusable mais aussi auprès des chambres sociales de la Cour d'appel.



**Martin Thys** : Diplômé du Master II Droit et Pratique des Relations de Travail de l'Université de Montpellier, Martin a rejoint le Cabinet Actance en 2015 après deux années passées au sein du cabinet Flichy Grangé Avocats.

Il accompagne les entreprises sur l'ensemble de leurs problématiques de droit du travail individuel et collectif. Il intervient en outre auprès des entreprises et groupes dans le cadre d'opérations de fusion, de transfert d'entreprises et de restructuration.

En parallèle, il anime des formations sur tous les sujets de droit social et d'actualité juridique pour des clients et dans diverses écoles ou institutions.

Martin a collaboré 1 an dans un cabinet aux Etats-Unis et travaille en français et en anglais.

# actance

société d'avocats

152 bis, rue de Longchamp - 75116 Paris

Tél. : +33 (0)144 94 96 00

societe@actanceavocats.com

[www.actanceavocats.com](http://www.actanceavocats.com)



Cabinet spécialisé en **Droit social** depuis plus de 15 ans, nous aidons les organisations - entreprises, administrations, associations – à concevoir, mettre en œuvre et faire vivre au quotidien une **stratégie sociale efficiente**, véritable levier de développement dans la durée.